

# Leçon 13

## Le vote



### QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ Est-il important de voter?

❷ Comment fonctionne le vote?

### BUT

Le droit de vote vient avec la responsabilité de voter de façon éclairée et décidée.

Dans cette leçon, les élèves passent en revue les renseignements essentiels du vote aux élections fédérales. Ensuite, ils participeront à une simulation de vote pour s'exercer à voter et à compter les bulletins. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves mettent en pratique leur compréhension du vote en créant une brochure ou une affiche d'information, qu'ils peuvent remettre à un parent, un tuteur ou quiconque devant se familiariser avec le vote, pour les encourager à voter.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- expliquer l'importance d'être un citoyen actif et impliqué;
- décrire comment participer à une élection fédérale au Canada;
- adopter des techniques de communication efficaces pour partager de l'information et des messages sur le vote à l'aide de mots et de graphiques.

## Conseils pour le personnel enseignant

- Veuillez utiliser les activités selon les besoins de votre classe.
- Soyez attentif aux contextes familiaux qui peuvent changer la perception des élèves sur le vote et la participation démocratique. Certains groupes peuvent avoir une vision différente pour des raisons religieuses ou en raison de leurs traditions.
- Prenez en compte le contexte social et soyez sensibles aux obstacles qui découragent la participation électorale de certains individus ou groupes (p. ex., contexte historique négatif, statut socio-économique, langue, immigration récente).
- Matériel nécessaire : vidéo « Pourquoi est-ce important de voter », fichier de diapositives 13, bulletins de vote (copie de la fiche 13.1), guide d'élection de Vote étudiant
- Toutes les vidéos, les diapositives, les documents et les feuilles d'activités en version Word sont disponibles à [voteetudiant.ca/canada](http://voteetudiant.ca/canada)

## Introduction

1. Expliquez aux élèves que le but du programme Vote étudiant Canada 2019 est d'offrir aux jeunes une occasion de voter afin de les préparer à exercer ce droit dès qu'ils en auront l'âge. Les résultats du Vote étudiant sont diffusés publiquement et communiqués aux médias, ce qui permet aux jeunes d'être entendus et de faire connaître leurs opinions aux partis et aux politiciens.

Visionnez les vidéos « Pourquoi est-ce important de voter? » sur [voteetudiant.ca/Canada](http://voteetudiant.ca/Canada).

2. Posez les questions suivantes et guidez une discussion en classe.
  - Quelles aptitudes exercez-vous régulièrement (p. ex., sports, musique, langue)?
  - Est-il important pour les élèves de s'exercer à voter? Pourquoi?
  - Pourquoi les jeunes devraient-ils avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions?
  - Est-il important de voter aux élections? Pourquoi?

## Activités

1. Au moyen du fichier de diapositives 13, découvrez certains des principaux aspects du processus électoral au niveau fédéral.
  - Qui peut voter aux élections fédérales?
  - Qui organise les élections fédérales?
  - Où dois-je aller pour voter?
  - Comment peut-on voter?
  - Comment dois-je marquer mon bulletin de vote?
  - Quels sont les rôles du personnel électoral?
2. Faites pratiquer vos élèves à l'aide d'une simulation de vote en classe. Créez un bulletin simple en posant une question amusante de trois à quatre choix de réponses (p. ex., sport, aliment, film, émission de télévision, groupe musical préféré). Vous trouverez des modèles à la fiche 13.1.
3. Montrez aux élèves comment remplir correctement un bulletin de vote. Les élèves peuvent faire un X, un crochet ou utiliser toute autre marque, dans la mesure où elle indique clairement leur choix. Rappelez aux élèves qu'ils ne peuvent voter que pour une seule option, sinon leur bulletin sera rejeté.
4. Distribuez les bulletins de vote et invitez les élèves à se rendre derrière l'isoloir, un à la fois, pour marquer leur bulletin. Ensuite, ils devront plier le bulletin pour cacher leur choix et le glisser dans l'urne.
5. Révisez les termes suivants liés aux bulletins de vote : valide et rejeté.
  - **Valide** : un bulletin qui est bien marqué pour un seul candidat.
  - **Rejeté** : un bulletin de vote qui ne peut être compté parce que le choix n'est pas clair ou que plusieurs options ont été sélectionnées.
6. Divisez les élèves en petits groupes et demandez-leur de compter les bulletins de vote. Une personne doit montrer le bulletin de vote au reste du groupe et le groupe doit déterminer si le bulletin de vote est « valide » ou « rejeté ». Une personne doit être choisie pour compter les votes.
7. Additionnez les résultats de chaque groupe et annoncez le résultat final.
8. Faites le point sur l'exercice et répondez à toutes les questions des élèves sur le vote.
  - Avez-vous trouvé qu'il était facile de voter?
  - Êtes-vous prêt à voter dans le cadre du Vote étudiant? Pourquoi?
  - Avez-vous d'autres questions sur le vote?

## Conclusion

1. Montrez des exemples de matériel promotionnel qu'Élections Canada a produit afin d'informer sur quand, où et comment voter. Le matériel se trouve sur le site Internet de l'élection générale de 2019 – [www.elections.ca](http://www.elections.ca) (Passez le mot), et une partie du matériel a aussi été incluse dans le fichier de diapositives 13.
2. Les élèves doivent maintenant mettre en pratique leurs connaissances en créant une affiche, une brochure ou une vidéo sur la façon de voter ou pour encourager les citoyens à voter. Elle peut s'adresser à un parent, un tuteur ou un adulte, ou une personne qui n'a pas encore voté. Cette affiche peut être produite de façon officielle, dans un cahier, ou faire l'objet d'une possibilité d'évaluation plus étoffée. Une image des affiches des élèves pourrait être diffusée sur les médias sociaux afin de sensibiliser les gens à l'importance du vote et les inciter à exprimer leur suffrage.

Idées de contenu :

- La liste des critères d'admissibilité pour voter aux élections fédérales;
  - Où trouver l'information sur le lieu et l'heure pour voter;
  - Les différentes manières de voter;
  - Les étapes pour voter;
  - Les raisons pour aller voter.
3. Vous pouvez également créer d'autres critères avec vos élèves. Consultez le site Internet d'Élections Canada pour plus de références. Vous trouverez ci-dessous des exemples de critères pour des affiches ou des brochures.
    - Les titres sont pertinents et appropriés;
    - Des graphiques et symboles servent à expliquer le processus (si applicable);
    - Le titre d'appel ou les graphiques servent à attirer l'attention.

## MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour être admissible au vote à l'élection fédérale canadienne, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans;
- être en mesure de prouver votre identité et votre adresse.

Vous devez être inscrit sur la liste électorale pour mettre votre bulletin de vote dans l'urne.

Si vous êtes un électeur admissible, vos coordonnées seront ajoutées au **Registre national des électeurs**. Le Registre national des électeurs est utilisé afin de créer la **liste électorale** pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, que vous avez récemment obtenu la citoyenneté canadienne, que vous allez voter pour la première fois ou que vous étudiez à l'étranger, il se peut que vous ne soyez pas correctement inscrit. Vous pouvez visiter le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour vous inscrire ou vérifier et mettre à jour votre inscription. Autrement, vous pouvez vous inscrire à votre bureau d'Élection Canada local ou au bureau de scrutin lorsque vous allez voter.

Chaque **circonscription électorale** est divisée en **sections de vote**. Les électeurs admissibles résidant dans chaque section de vote votent au **bureau de scrutin** de leur zone.

Si vous êtes admissible à voter et que votre nom est sur la liste électorale, vous recevrez une **Carte d'information de l'électeur (CIE)** par la poste. La carte d'information de l'électeur vous indiquera où, quand et comment voter. Vous pouvez aussi trouver ces renseignements sur le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) ou en appelant au 1 800 463 6868.

Les électeurs peuvent choisir de voter d'une des façons suivantes :

1. Le jour de l'élection
2. Les jours de vote par anticipation
3. À un bureau d'Élections Canada (bureau du directeur du scrutin)
4. Par la poste

Afin de trouver des dates ou des heures de vote spécifiques, visitez le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)), lequel comprend les renseignements les plus récents.

Pour voter, vous devez prouver votre identité et votre adresse. Vous avez trois options :

1. Montrez une pièce d'identité émise par le gouvernement avec votre photo, nom et adresse.
2. Montrez deux pièces d'identité. Les deux pièces d'identité doivent avoir votre nom et l'une d'elles doit avoir votre adresse.
3. Si vous n'avez pas de pièces d'identité, vous pouvez tout de même voter si vous déclarez votre identité et votre adresse par écrit et qu'une personne assignée à votre bureau de scrutin répond de vous. Cette personne doit vous connaître et doit être en mesure de prouver son identité et son adresse. Un individu peut confirmer l'identité et l'adresse d'une seule personne.

Visitez le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour obtenir la liste des différentes pièces d'identité et preuves d'adresse qui sont acceptées.

Le vote se déroule de la manière suivante :

1. Un membre du personnel électoral vous accueille et vous dirige vers la bonne table. Si vous avez besoin d'aide, demandez à un membre du personnel électoral.
2. Présentez votre preuve d'identité et d'adresse.
3. Un membre du personnel électoral fait un trait sur votre nom dans la liste électorale et vous remet un bulletin de vote plié.
4. Allez derrière l'isoloir, marquez votre bulletin de vote et repliez votre bulletin de vote pour le garder secret.
5. Retournez votre bulletin de vote au membre du personnel électoral. Ils retireront la partie qui permettrait d'identifier votre bulletin de vote.

6. Déposez votre bulletin de vote dans l'urne.

Partout au Canada, le vote se déroule par **scrutin secret**, ce qui permet de conserver la confidentialité du choix de vote. Personne outre l'électeur ne doit savoir le choix qui a été fait. Il est interdit de prendre une photo d'un bulletin de vote marqué.

Un **bulletin de vote** contient la liste des candidats se présentant dans votre circonscription ainsi que leur affiliation politique, c'est-à-dire le parti politique, le cas échéant. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat pour y marquer votre choix. Tant et aussi longtemps que vous marquez clairement le bulletin de vote, il sera considéré comme valide. L'espace peut être coché, marqué d'un X, rempli au complet ou partiellement par une autre marque.

Un **bulletin de vote rejeté** est un bulletin de vote qui n'est pas compté parce que le choix est impossible à reconnaître, qu'il s'agisse d'une erreur ou non. C'est le cas si plusieurs candidats ont été sélectionnés, si toutes les cases restent vides, si l'électeur écrit son nom ou autre chose sur le bulletin de vote, que ce soit avec des symboles ou un classement.

Un **bulletin de vote annulé** est un bulletin de vote qui n'a pas été déposé dans l'urne et qui est tenu à l'écart, car il n'a pas été correctement marqué ou qu'il a été déchiré. Il est par conséquent remplacé par un nouveau bulletin. Le **personnel électoral** marque le bulletin de vote comme annulé et le met à l'écart.

Lorsque vous vous préparez à voter, vous pouvez penser aux raisons qui vous poussent à soutenir un candidat, un parti ou son chef, une idée politique ou le programme politique d'un parti. Le vote nécessite que vous fassiez vos recherches et consacriez le temps nécessaire. Vous saurez que vous serez prêt à voter lorsque vous aurez confiance en votre capacité à faire un choix.

Élections Canada est la source officielle sur les élections fédérales au Canada. Pour plus d'information, visitez [www.electionscanada.ca](http://www.electionscanada.ca).